



Pour y représenter la chasse, Pascale d'Ormesson nommée au Conseil Economique, Social et Environnemental

Le Conseil Economique et Social, qui siège au Palais d'Iena, a été créé au lendemain de la guerre afin d'introduire dans l'organisation des pouvoirs publics une représentation particulière des « forces vives » de la nation. A la différence de deux chambres qui composent le Parlement et qui sont élues au suffrage universel - direct pour l'Assemblée

Nationale, indirect pour le Sénat - le Conseil Economique et Social ne

procède pas de l'élection. Aussi sa fonction est elle différente. Le Parlement accorde sa confiance au Gouvernement ou la censure, vote la loi, peut réviser la Constitution... Le Conseil Economique et Social joue un rôle strictement consultatif. On aurait tort cependant de sous-estimer sa fonction. Sur le registre du débat public et de l'influence, il dispose d'une réelle capacité à intervenir dans le traitement de nombreuses questions et à peser sur les réponses susceptibles de leur être apportées par les pouvoirs publics.

A la suite du Grenelle de l'environnement, le Gouvernement s'est engagé à élargir le champ de la représentation des forces économiques et sociales assurée par le Conseil Economique et Social en lui adjoignant une dimension environnementale. Au sein des nouveaux postes créés à cette occasion, la chasse - comme la pêche - a été dotée de deux représentants. Il revenait à la Fédération Nationale des Chasseurs de proposer deux noms à la nomination du Gouvernement. Et parmi ces deux noms, il fallait une femme - parité oblige.

Le Conseil d'administration de la FNC mis en place au départ de Charles-Henri de Ponchalon a décidé de proposer le nom de son successeur, Bernard Baudin. Et il a décidé de lui adjoindre celui de Pascale d'Ormesson, Maître d'Equipe du Rallye l'Aumance, en tant que femme- chasseur.

C'est, pour Pascale, la reconnaissance des qualités remarquables que beaucoup d'entre nous connaissent. Elle avait eu l'occasion de les faire apprécier en participant à un groupe de réflexion sur la chasse qui a travaillé au Conseil Economique et Social sous l'égide de Victor Scherrer.

C'est également, à travers elle, pour la vènerie, un signe de reconnaissance dont nous ne pouvons que nous réjouir. Qu'un maître d'équipage assure la représentation des 1 300 000 porteurs de permis français est loin d'être anodin.

La rédaction de la revue, au nom des veneurs, présente à Pascale d'Ormesson ses plus vives félicitations et formule des vœux chaleureux pour la réussite de la mission qui lui échoit. Nous lui sonnons tous ensemble les Honneurs, et un vibrant Bien Aller.